

LE MECENAT / LE SPONSORING

TROUVER DES FINANCEMENTS

→ Le mécénat

Le **mécénat** consiste à faire un don, en numéraire ou en nature, à un organisme d'intérêt général, sans attendre en retour de contrepartie. Il peut être fait par des entreprises mais également des particuliers.

Toutefois, l'association doit respecter 3 conditions pour en bénéficier : absence d'activité lucrative, gestion désintéressée qui ne doit pas bénéficier exclusivement à un groupe restreint de personnes.

On retrouve différentes formes de mécénat :

- **Mécénat financier** : apport numéraire ;
- **Mécénat en nature** : apport en matériel, technique, renonciation de remboursement de frais ;
- **Mécénat technologique** : mobiliser le savoir-faire ou le métier d'une entreprise ;
- **Mécénat de compétence** : mise à disposition de salariés d'une entreprise.

L'entreprise ou le particulier mécène peut bénéficier de réductions fiscales.

Fiche FFBB Mécénat →



→ Le sponsoring

Pour diversifier leurs ressources, les associations peuvent également avoir recours à l'aide des entreprises sous la forme de **parrainage (sponsoring)**. Le **sponsoring** consiste en un appui financier ou matériel de la part d'une entreprise pour une association. Il s'agit d'un outil de financement efficace pour les structures sportives. En échange de cet appui, l'association s'engage généralement à promouvoir le sponsor auprès de son public et de ses autres partenaires.

Fiche FFBB Sponsoring →

